

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 85 / 2022

Nombre de conseillers

En exercice : 11

Présents : 7

Votants : 10

L'an deux mille vingt deux

le 6 octobre à 9 heures

**le Conseil Municipal de la commune de
Molines en Queyras s'est réuni en session
ordinaire sous la Présidence de
GARCIN Valérie, Maire**

Date de la convocation : le 28 septembre 2022

Présents : ALLAIX Romain, ARMANET Carole, BONNIN Gilbert, CHALLOT Serge, CLEMENCEAU Philippe, GARCIN Valérie, GICQUEL Mathieu.

Absents : FOUQUE Christian (pouvoir à ARMANET Carole), GARCIN Michel (pouvoir à Philippe CLEMENCEAU), ROUX Delphine (pouvoir à Serge CHALLOT), HOUSSET Raphaël.

Secrétaire de séance : GICQUEL Mathieu

OBJET : Approbation du rapport du service assainissement communautaire 2021

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal l'exposé de ce rapport annexé à la délibération.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal,

DECIDE

- I. D'APPROUVER l'exposé de Madame le Maire ;
- II. D'APPROUVER le rapport du service assainissement communautaire 2021

Vote : Pour à l'unanimité

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Le Maire

GARCIN Valérie